



Auzeville-Tolosane, le 22 Juillet 2022

Service scolarité  
TL/CG

Objet : Etudiants revenant d'une année de césure et réalisant leur 3ème année hors de l'ENSAT

Madame, Monsieur,

Vous avez demandé à effectuer le semestre 9 à l'étranger dans le cadre d'échanges internationaux ou dans une autre école en France. Je vous rappelle que pendant cette année vous demeurerez étudiant de l'ENSAT.

Vous devez vous inscrire par correspondance et régler la totalité des frais d'inscription à l'ENSAT.

Vous pourrez vous réinscrire via un portail web dès le 24 août 2022. Pour cela, « Le Guide Pratique pour votre Réinscription » est mis à votre disposition sur l'intranet de la scolarité. Merci de renvoyer le récapitulatif détaillé de votre saisie, votre carte d'étudiant et les documents demandés au plus tard le 1er octobre 2022 afin que votre inscription soit finalisée à l'ENSAT.

Votre carte d'étudiant remise à jour et vos certificats de scolarité seront envoyés à votre adresse fixe.

Je vous demande de bien vouloir prendre connaissance des informations pédagogiques suivantes :

- pour les étudiants qui partent dans le cadre des échanges internationaux : je vous rappelle que les conditions de validation de votre semestre ou année sont précisées dans le contrat pédagogique que vous avez signé et qui vous a été remis.
- pour les étudiants qui partent dans une autre Ecole : vous suivrez la totalité de l'année dans l'Ecole d'accueil qui nous communiquera vos résultats au plus tard fin septembre 2023 afin que le jury de fin de 3ème année soit en mesure de délibérer. Durant cette année, vous dépendrez pédagogiquement de votre école d'accueil y compris pour les modalités du projet de fin d'études.

Je vous rappelle que les écoles dépendant du Ministère de l'Agriculture ont des frais d'inscription plus élevés que les nôtres. La plus grande partie du montant des frais d'inscription est reversée à ces écoles. Celles-ci vous factureront la différence avec le montant payé par leurs étudiants.

- Pour tous les étudiants :  
Le cas échéant, je vous rappelle que votre rapport de stage de fin de 2<sup>ème</sup> année doit parvenir au service scolarité de l'ENSAT le 1<sup>er</sup> mardi suivant le 15 octobre 2022.  
Toutes les précisions relatives au dépôt de ce rapport vous ont été déjà communiquées par courriel par notre service.

- pour les étudiants n'ayant pas validé leur 2ème année : vous aurez à refaire les épreuves des UE non validées dans les périodes d'examen organisées à l'ENSAT et pour lesquelles vous devrez vous rendre disponible.

Vous recevrez en début d'année un courrier vous précisant les épreuves à refaire.

Je vous souhaite une bonne année universitaire.

Le Directeur des Etudes



Thierry LIBOZ

PS : le service scolarité sera fermé du vendredi 29 juillet au soir au lundi 22 août au matin.

•INSTITUT NATIONAL POLYTECHNIQUE •  
ECOLE NATIONALE SUPERIEURE AGRONOMIQUE DE TOULOUSE

Avenue de l'Agrobiopole – Auzeville-Tolosane - BP 32607 – F 31326 Castanet-Tolosan Cedex  
Téléphone : 33 (0)5 34 32 39 00 - Fax 33 (0)5 62 19 39 01– E.mail : [scolarite.ensat@ensat.fr](mailto:scolarite.ensat@ensat.fr) – Web : <http://www.ensat.fr>